



MAIRIE DELEGUEE DE MALESHERBES

R É P U B L I Q U E

F R A N Ç A I S E

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE LA MAIRIE DELEGUEE DE MALESHERBES DU MARDI 26 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six novembre à 20h00, le conseil communal de la commune déléguée de Malesherbes, légalement convoqué le dix-neuf novembre deux mille dix-neuf, s'est réuni sous la Présidence de Madame Delmira DAUVILLIERS, Maire déléguée.

Etaient présents : Mmes BAFFOY, BECHU, BERTHELOT Christine, BERTHELOT Isabelle, BISON, DAUVILLIERS, MARTIN, PASQUET, PIAU, ROSSI et MM. DELMOND, FAURIE, GAURAT, GIRARD, GUERIN, LEDUR, MATIGNON, MOISY et SENET.

Avait donné pouvoir : M. AMANY A M. MOISY.

Etaient absents ou excusés : Mmes DELACUVELLERIE, HOUDOUX, MATONDO, VELLERET et MM. COLIN, GRAMOSO, LEBLANC, MANIAK.

Secrétaire de séance : M. GIRARD.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX	
EN EXERCICE :	28
PRESENTS :	19
POUVOIRS :	1
ABSENTS ET/OU EXCUSES :	8
VOTANTS :	20

CONSEIL COMMUNAL

- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNE DELEGUEE DE MALESHERBES DU 9 SEPTEMBRE 2019.

Aucune remarque n'étant apportée, ce compte rendu est considéré comme adopté à l'unanimité.

PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

❖ URBANISME.

19-11-URB-01 DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD).

Le Conseil Communal après en avoir débattu à l'UNANIMITÉ :

- **PREND ACTE** de la tenue du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du projet de PLU du Malesherbois.
- **VALIDE** les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du projet de PLU du Malesherbois.

❖ FINANCES.

19-11-FIN-01 TARIFS 2020 – COMMUNE DELEGUEE DE MALESHERBES.
Le Conseil Communal après en avoir débattu à l'UNANIMITÉ :

- **DECIDE** d'adopter les tarifs selon les montants annexés à cette délibération.
- **PRECISE** que les recettes enregistrées en 2020 seront imputées au chapitre 70 des budgets concernés.

19-11-FIN-02 DOTATION D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNEE 2020.
Le Conseil Communal après en avoir débattu à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** l'enveloppe de la dotation d'investissement de la commune déléguée de Malesherbes pour un montant de 51 500 €.
- **ARRETE** l'attribution des crédits suivant la répartition établie par chaque conseil communal :

Dotation d'investissement								
Nature	Coudray	Labrosse	Mainvilliers	Malesherbes	Manchecourt	Nangeville	Orveau-Bellesauve	Total
chapitre 20			Immobilisations incorporelles					
								0
								0
total pour le chapitre 20	0	0	0	0	0	0	0	0
chapitre 21			Immobilisations corporelles					
2116 cimetière				20 000.00				
2121 plantations								
2128 aménagement de terrains								
2161 œuvres et objet d'art								
21311 Hôtel de Ville				30 000.00				
21316 équipement cimetières				1 500.00				
21318 autres bâtiments publics								
2183 Matériel informatique (sauf si cdes CN 2019)								
2184 mobilier								
2188 autres matériels								
total pour le chapitre 21				51 500.00				
Dotation totale				51 500.00				

- **PRECISE** que ces crédits seront transcrits dans l'état spécial figurant en annexe au budget principal de la commune « Le Malesherbois ».
- **PRECISE** qu'il existe un programme de travaux d'investissement fléché par commune déléguée.
- **DIT** que des consultations liées aux besoins seront effectuées à l'échelle du territoire du Malesherbois afin de favoriser les économies d'échelles et de respecter les obligations légales des marchés publics.

❖ URBANISME.

19-11-SOC-01 SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION « CLUB DE L'AMITIE » AU TITRE DE L'ANNEE 2020.

Le Conseil Communal après en avoir débattu à l'UNANIMITÉ :

- **DECIDE** d'attribuer à l'Association « Club de l'Amitié » la somme de 250,00 € (deux cent cinquante euros) au titre d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2020.
- **PRECISE** que la dépense sera imputée au chapitre concerné du budget principal 2020.

INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire,

Delmira DAUVILLIERS

